

## SOMMAIRE DE PORTEFEUILLE

Gestion d'investissements Tangerine<sup>MD</sup> inc.



# Portefeuille Tangerine – revenu équilibré

Le 30 septembre 2024

Ceci est un aperçu des placements détenus dans le Portefeuille en tant que pourcentage de son actif net. Parce que les investissements peuvent changer à la suite des transactions, les investissements et pourcentages pourraient avoir changé quand vous achetez des unités du Portefeuille.

Les 25 principaux placements sont publiés semestriellement, 60 jours après la fin d'un trimestre. Pour en obtenir une copie, composez le 1-877-464-5678 ou visitez [tangerine.ca/investissements](http://tangerine.ca/investissements).

Répartition des placements	%
Obligations canadiennes	69,3
Actions américaines	10,4
Actions canadiennes	10,3
Actions internationales	9,9
Liquidités et autres actifs (passifs) net	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

### 25 principaux placements (% du portefeuille)

1. Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1er juin. 2031	1,0 %	13. Microsoft Corporation	0,7 %
2. Gouvernement du Canada, 3,00 %, 1er juin. 2034	1,0 %	14. Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1er déc. 2055	0,7 %
3. Gouvernement du Canada, 4,00 %, 1er mai. 2026	0,9 %	15. Gouvernement du Canada, 4,00 %, 1er mars. 2029	0,6 %
4. Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1er déc. 2031	0,9 %	16. Gouvernement du Canada, 1,75 %, 1er déc. 2053	0,6 %
5. Banque Royale du Canada	0,9 %	17. NVIDIA Corporation	0,6 %
6. Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1er déc. 2051	0,8 %	18. Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1er juin. 2033	0,6 %
7. Apple Inc.	0,8 %	19. Gouvernement du Canada, 1,00 %, 1er sept. 2026	0,6 %
8. Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1er juin. 2032	0,7 %	20. La Banque Toronto-Dominion	0,6 %
9. Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1er juin. 2030	0,7 %	21. Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1er sept. 2027	0,6 %
10. Gouvernement du Canada, 3,25 %, 1er déc. 2033	0,7 %	22. Gouvernement du Canada, 4,00 %, 1er août. 2026	0,5 %
11. Gouvernement du Canada, 0,50 %, 1er déc. 2030	0,7 %	23. Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 4,25 %, 15 mars. 2034	0,5 %
12. Gouvernement du Canada, 2,50 %, 1er déc. 2032	0,7 %	24. Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1er mars. 2027	0,5 %
		25. Gouvernement du Canada, 0,25 %, 1er mars. 2026	0,5 %

Les Fonds d'investissement Tangerine sont offerts exclusivement par Gestion d'actifs 1832 S.E.C.. Fonds d'investissement Tangerine Itée est le distributeur principal des Fonds d'investissement Tangerine. Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et Fonds d'investissement Tangerine Itée sont des filiales en propriété exclusive de la Banque de Nouvelle-Écosse.

Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement.

### Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

<sup>MD</sup> Tangerine est une marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.